



## COMMUNE DE SEILH

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

**Présidence** : Monsieur Jean-Louis MIEGEVILLE, le Maire.

**Convocations envoyées le** : 13 juin 2014

**Convocation affichée en mairie le** : 13 juin 2014

**Nombre d'élus en exercice** (12 + 11) : **23**

**Étaient présents** (12) : Jean-Louis MIEGEVILLE ; Didier SATGE ; Livia COTOR ; Claude BROUSSE ; Nathalie MARQUES ; Valérie LABARTHE LACHEZE ; Jean-François LACHEZE ; Lucienne HEMMERLE BOUSQUET ; Liliane QUINQUERY BOUSQUET ; Cédric FARGIER ; Isabelle GRANGE ; Laurie LEFROID.

**Étaient absents** (11) : Michel THIRY ; Frédéric SANJUAN ; Marjorie SOUSSOUY ; Thierry FAYSSE ; Michel DELORT ; Christine LAIMAN ; Annette SORBA DUPRE ; Guy LOZANO ; Suzanne AMOROS ; Pascal AUPETIT ; Laurent DESHAIS

**Pouvoir donné à** (2) : Nathalie MARQUE par Christine LAIMAN ; à Livia COTOR par Michel DELORT

**Nombre d'élus participant au vote**: **14** (12 + 2)

Nathalie MARQUES a été nommée **secrétaire de séance**

Monsieur le Maire a fait l'appel nominatif des élus, annoncé les pouvoirs et fait circuler la feuille d'émargement. Constatant que le quorum était atteint, il a proposé que Nathalie MARQUES assure le **secrétariat de séance** et a demandé aux élus s'ils acceptaient cette désignation :

- ▶ POUR à l'UNANIMITE

Monsieur le Maire a lu l'**ordre du jour** envoyé aux élus le 13 juin 2014 :

- ▶ Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants qui seront chargés de procéder à l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014.

Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée délibérante d'ajouter un point à l'ordre du jour, non prévu lors de l'envoi des convocations : il s'agit de la **nomination du représentant « Défense » de la commune de Seilh**. Il a demandé aux élus de se prononcer sur cet ajout :

- ▶ POUR à l'UNANIMITE

Il a ensuite expliqué que les **nominations** devaient se faire au scrutin secret, mais qu'il était possible de procéder à main levée si à l'unanimité les membres de l'assemblée délibérante étaient d'accord. En conséquence, il a demandé aux élus leur accord pour procéder à la nomination du représentant défense au vote à main levée :

- ▶ POUR à l'UNANIMITE

### DESIGNATION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANT QUI PROCEDERONT A L'ELECTION DES SENATEURS LE 28/09/2014

(Voir le procès-verbal de l'élection et la feuille de proclamation des résultats affichés aux portes de la mairie et en ligne sur le site internet de la mairie)

La séance a été ouverte à 19 h par Jean-Louis MIEGEVILLE, le Maire.

Il a fait l'appel nominatif des conseillers et a constaté que 12 élus étaient présents : le quorum étant atteint, le Conseil pouvait valablement délibérer. Il a précisé que deux élus étaient détenteurs de pouvoir.

Le conseil municipal a désigné Nathalie MARQUEZ, secrétaire de séance.

Le bureau était constitué de Claude Brousse, Lucienne Hemmerlé Bousquet, Cédric Fargier et Laurie Lefroid.

Monsieur le Maire a rappelé qu'il y avait lieu de nommer 7 délégués et 4 suppléants et que le vote se faisait au scrutin secret.

Il a annoncé qu'une seule liste était déposée : la liste « Jean-Louis MIEGEVILLE ».

Les élus, à l'appel de leur nom, ont déposé leur bulletin dans l'urne.

#### Résultats du vote :

- Nombre d'élus à l'appel de leur nom n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votant : 14
- Nombre de suffrage nul : 0
- Nombre de suffrages exprimés : **14**

Monsieur le Maire a annoncé que la liste « Jean-Louis MIEGEVILLE » était élue avec 14 voix POUR (0 CONTRE et 0 ABSTENTION)

Les délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants chargés de procéder à l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014 sont :

- Pour les titulaires : Jean-Louis MIEGEVILLE, Livia COTOR, Didier SATGE, Nathalie MARQUEZ, Claude BROUSSE, Valérie LABARTHE LACHEZE et Michel THIRY.
- Pour les suppléants : Lucienne HEMMERLE BOUSQUET, Jean-François LACHEZE, Liliane BOUSQUET et Michel DELORT.

## DELIBERATION

### **I - Objet : DEFENSE** : nomination du représentant « Défense » de la commune de Seilh.

#### Exposé :

Monsieur le Maire a informé l'assemblée délibérante qu'il y avait lieu de désigner le représentant « défense » de la commune de Seilh, choisi parmi les membres du Conseil Municipal.

Ce représentant a pour mission d'informer les administrés et de les sensibiliser aux questions de défense. Il est également l'interlocuteur privilégié des autorités militaires au niveau départemental.

Monsieur le Maire a proposé **Claude BROUSSE** pour remplir les fonctions de représentant « défense » et a demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur ce choix.

#### Décision :

Après avoir entendu Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal ont décidé de nommer Claude BROUSSE représentant « défense » de la commune de Seilh.

(Le vote a eu lieu à main levée).

**POUR : 14**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Fait à Seilh, le 25 juin 2014  
Le Maire

**Jean-Louis MIEGEVILLE**